

7 Suivre une belle allée bordée d'arbres majestueux, elle se rétrécit ensuite en surplomb de la Dronne et tourne à droite en épingle à cheveux au niveau des forges de Masdebaud, propriété privée interdite d'accès. Poursuivre jusqu'à un étang situé sur la droite, passer le déversoir et s'engager sous la futaie en direction du village d'Arrivaud.

8 Déboucher sur une piste forestière près du village, la prendre à droite, puis tourner à gauche après une maison, et ensuite très vite à droite. S'engager dans un chemin herbeux qui vous conduira au Masgiraud. Au croisement prendre à droite la piste vers Masminaud et le bourg de Dournazac.

Dournazac, capitale de la châtaigne

La châtaigne est un véritable emblème de la région. Ce sont les Romains qui ont fait découvrir aux Gaulois les vertus du châtaignier. Aujourd'hui, Dournazac est la capitale limousine de la châtaigne. Les promeneurs de passage découvrent dans cette commune les variétés en voie de disparition plantées dans un verger conservatoire.

Situé route des Vergnes et inauguré en 1996, le verger conservatoire s'est enrichi fin 2003 d'un sentier de découverte de la châtaigne. Il se compose de 9 panneaux informatifs qui montrent comment le châtaignier a traversé les différentes époques et permettent de découvrir les nombreuses variétés. La fête de la châtaigne a lieu le dernier week-end d'octobre.



L'Abbaye de Thavaud, une abbaye du XIIe siècle

Nombreux sont les prieurés à l'époque qui jalonnaient les anciennes routes vers le Périgord et notamment les chemins vers Compostelle. Hormis le prieuré Sainte-Marie de Thavaud (Alta vauds signifiant en ancien Occitan « hautes vallées ») il ne reste plus grand-chose de ces prieurés. Thavaud est fondé en 1179 par les moines Saint-Augustin de l'abbaye de La Couronne près d'Angoulême, à la demande du seigneur de Montbrun. Elle appartient aujourd'hui à des propriétaires privés, et n'est pas ouverte aux visites.

En chemin :

- A admirer au Printemps les nombreuses fleurs qui jalonnent le parcours comme les jaunes Ficaïres, Iris et Populages des marais ou les bleues Scilles printanières et Jacinthes des bois;
- Sur les étangs, hérons cendrés qui nichent aux alentours ;
- L' Abbaye D'Al Thavaud datant du 12 ème siècle ;
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus
Contact : au 05 55 58 28 44
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



DOURNAZAC
Thavaud
2 h 30 - 10 km

variante : 1 h 30 - 7 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Crédit photos : Commune de Dournazac



Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges, prendre la RN21 en direction de Chalus, puis la RD6bis en direction de Dournazac.

Départ : parking place de l'église.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2h 30	10 km	jaune	facile	+ m

Les pratiques possibles

Itinéraire

- Traverser la pelouse derrière la superette, s'engager dans le chemin qui descend vers le sentier botanique. Au premier croisement poursuivre face à vous en laissant à droite ce sentier botanique. Traverser la Reille sur un superbe pont-planche et continuer jusqu'à la D6bis et suivre sur la gauche le cheminement piétonnier aménagé. Traverser la route en direction du lotissement des chomes. S'engager sur la voie sans issue qui le dessert et après la dernière maison, poursuivre sur le chemin de terre.
- Au mât directionnel, aller tout droit, suivre le champ cultivé. Continuez le chemin et prendre sur la droite un chemin en pente qui s'enfoncé dans les bois. Il débouche sur la D64.
- Traverser la D64 et prendre à droite sur 50 mètres puis le chemin à gauche qui longe puis traverse le ruisseau Morillou.
- Longer un étang sur la gauche et déboucher sur une voie communale, la prendre à droite pour découvrir 100 m plus loin la superbe Abbaye D'Al Thavaud, remarquable demeure privée datant du 12ème siècle.
- Poursuivre sur la route en longeant l'Abbaye en remarquant les vestiges du moulin qui lui était rattaché. Après l'étang suivre encore pendant 400 m la route. Vous pouvez soit vous engager à droite dans le chemin qui ramène au bourg de Dournazac en traversant bois et prairies, soit, au niveau du mât directionnel, prendre le petit chemin creux qui conduit au village abandonné de l'Erodié. A la saison les orchis mâles en illuminent les pentes.
- Au village de l'Erodié, face à l'arrivée dans ce lieu magique, poursuivre en face. En pente forte au départ, la sente conduit à Dournadille, elle franchit un petit ruisseau et débouche sur la D66 à prendre à gauche puis immédiatement à droite. Longer une demeure du 19ème siècle et s'engager dans le chemin en respectant l'itinéraire balisé.

